

Synthèse du Séminaire 2019

le Monto'zar, Montravel - 42 660 St-Genest-Malifaux

En 2018, la fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes a initié son premier séminaire des administrateurs. Il s'agissait alors de rédiger la feuille de route pour les trois années à venir. De ce séminaire a émergé une trentaine de propositions ; certaines pratiques et techniques, d'autres relevant des valeurs et de la philosophie de la Fédé.

Le séminaire de 2019 avait pour objectif de revenir sur ces propositions afin de les hiérarchiser et de les regarder de nouveau avec plus de recul et sous le prisme de deux questions fondamentales :

- Comment répondre aux attentes des adhérents ?
- Comment faire avancer nos chantiers ?

Avec : Nathalie Veillet, Marie-Irma Kramer, Nathalie Bruère, Marion Viquesnel, Frédérique Jay et Fanny Guihard

Mardi 2 avril	
10h - 11h	Accueil café et installation
	INTRO - PHILOSOPHIE ET VALEURS - RELATIONS AUX ADHÉRENTS
11h - 13h	Retour sur le séminaire et sur les journées Pro 2018 Ce qui s'est dit, ce qu'on a fait, ce qu'on pourrait faire, ce qu'on attend de nous. Réflexions autour de thèmes de rencontres à destination des adhérents Ressources doc : <i>Synthèse du séminaire et synthèse de la demi-journée La Fédé : Mythe ou réalité ?</i>
13h - 14h30	Déjeuner
	CHANTIERS
14h30 - 18h	Stratégies d'avancement et calendrier
	. CCEP . 1%, mécénat et fonds de dotation . Parité
18h - ...	Apéro et repas
Mercredi 3 avril	
10h30 - 13h	RENCONTRES
	Réflexions sur les thèmes des rencontres à venir . Table-ronde à Aurillac . Journées Professionnelles 2019 . Rencontres co-construites à Chalons dans la rue (Parité, Lieux intermédiaires...)
13h - 14h30	Déjeuner
14h30 - 18h	VIE ASSOCIATIVE
	Échange sur : . la constitution de pôles, leur contenu . la co-présidence . la représentativité . Élection du bureau
18h - 19h	Rangement du lieu et départ

Ainsi, nous avons commencé par relire **les propositions 2018**.

Proposition 1 « : Mise en place de « stages » pour les nouveaux adhérents décomposés en 3 temps :

- Un temps sur les questions liées à la production, la diffusion, l'administration, les financements publics, ...
- Un temps sur les fondamentaux de la Fédé (valeurs, philosophies, historiques, acronymes, ...)
- Un temps sous forme de séminaire/ ateliers autour des chantiers de la fédé

Nous notons que la question du « service rendu » aux adhérent.e.s avait déjà été abordé au cours du séminaire précédent mais qu'elle est aussi fortement revenue lors de nos journées professionnelles 2018.

Proposition 4 : Reprise des CA ouverts et faire remplir une « feuille de compétences » par les adhérents. Cela pourrait permettre de les solliciter en cas de besoin.

LA RELATION AUX ADHÉRENTS

Pour cette proposition et parce que ces « stages » demanderaient d'être disponibles sur plusieurs jours, il est préféré la possibilité **d'intégrer ces thématiques lors de nos journées professionnelles**. Il y a deux ans, les ateliers administration et diffusion avaient fait salle comble, le public s'étaient aussi mobilisés sur les plénières. Le séminaire quant à lui est ouvert également aux adhérent.e.s.

Pour mieux répondre aux attentes et notamment au niveau du partage des connaissances, il sera proposé de mettre en place **un fichier des ressources**.

Pour ce faire, il sera mis en place un questionnaire « des ressources/ compétences » que l'administrateur.trice puis l'adhérent.e serait prêt à mettre à disposition. Ces ressources seront regroupées par pôles :

- Administration : production, diffusion, communication, législation, ressources humaines, mécénat...
- Technique : régie générale, son, lumières, tournée, construction, pyrotechnie...
- Artistique : mise en rue, en piste, en scène, chorégraphe, direction artistique ...
- Autres compétences : vie associative, cuisine, connaissance d'un territoire, ...

Il ne s'agit pas d'être expert.e mais de faire profiter les adhérent.e.s de l'expérience de toutes et tous.

Cette proposition avait aussi été proposé en 2018 mais en vue de pouvoir solliciter les adhérent.e.s en cas de besoin pour la fédé. Le questionnaire tel qu'il est pensé en 2019 relève d'avantage de ce que les adhérent.e.s de la fédé peuvent apporter aux autres adhérent.e.s.

Ne pas écrire en acronyme dans la Lettre d'infos

Faire un point sur les chantiers dans la lettre d'infos.

Proposition 21 : Mettre en place un forum thématique (administration, le bon coin de la rue ...) accessible dès que la carto est renseignée.

Dans cette même idée du partage des connaissances, il avait été proposé de mettre en place un forum thématique sur le site internet. Ce dernier proposerait des discussions thématiques (administration, bon coin de la rue...). Nous avons estimé que nous sommes plus efficaces sur des temps de rencontres. De plus, cet outil est long au développement et à la modération.

Proposition 2 : faire un référencement des formations arts de la rue/ administration/ production/ diffusion/ sécurité dans l'espace public.

Ces deux propositions sont considérées comme des puits sans fonds, trop complexes à mettre en place et à actualiser.

Proposition 3 : faire un recensement des lieux de jeux publics et relever les expériences de ceux qui les ont testées.

Ajouter dans la fiche adhésion:
Acceptez-vous de figurer dans la cartographie des acteurs des Arts de la rue?

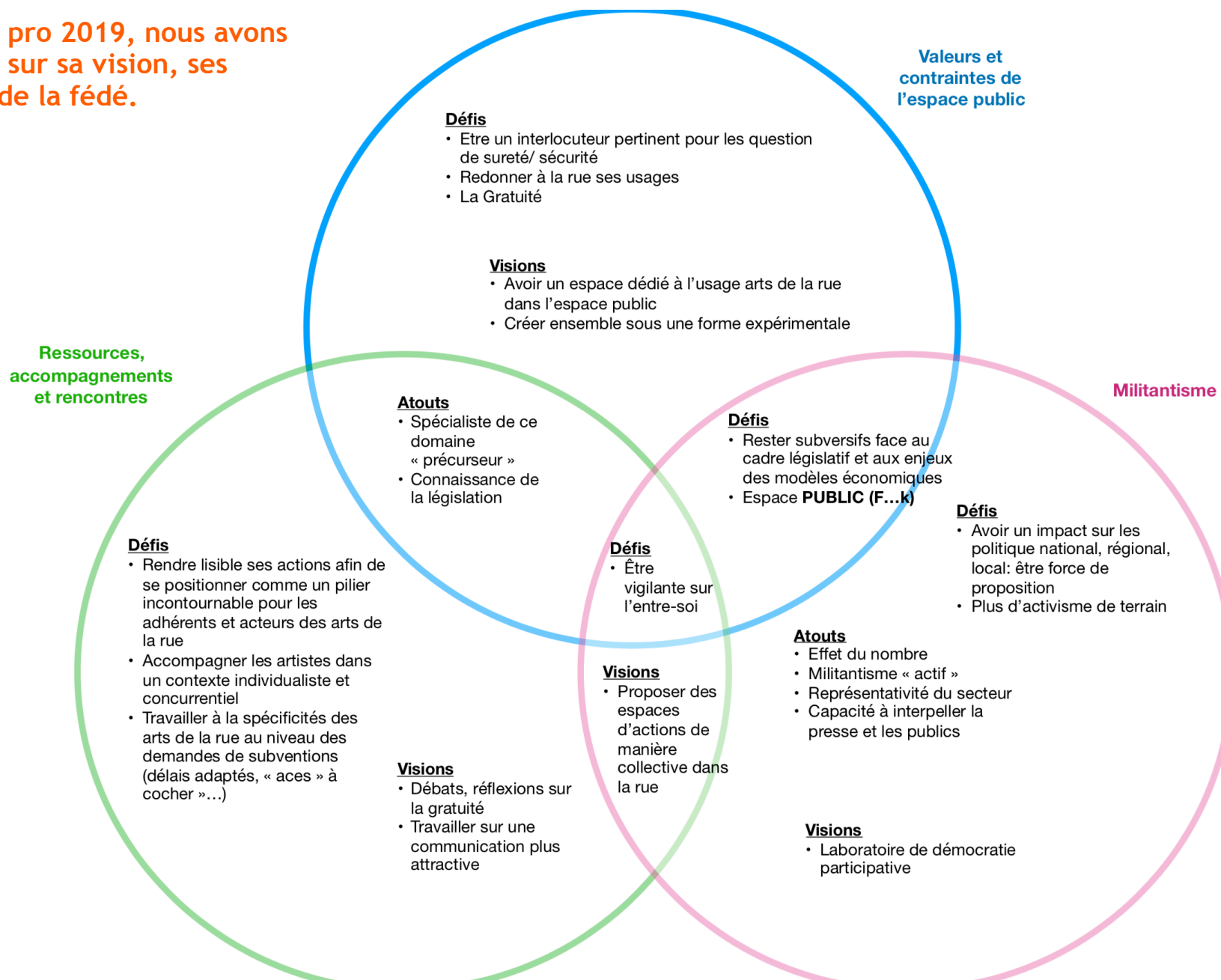
Un pique-nique partagé à Aurillac?
Un banquet + une conférence?
Faire quelque chose d'intelligent à Aurillac!

Monter des temps de travail techniques, administratifs avec l'Agence

Les temps Artistiques peuvent être construits par la Fédé

Spécifiques aux Arts de la rue

Lors des journées pro 2019, nous avons consulté le public sur sa vision, ses attentes vis à vis de la fédé.



Pour compléter le chapitre sur la relation aux adhérents, un groupe a avancé sur le programme des rencontres 2019.

MAI

Festival **Complètement Gaga** à Saint-Etienne
Apérue+temps convivial+apport documentation (carto, bulletin adhésion, manifeste, ...)

JUIN

Conseil d'administration + **CCEP Saint-Etienne** en compagnie de l'équipe du CCEP val de Drôme
Invitation aux acteurs de Saint-Etienne + les institutionnels

Les Invit' de Villeurbanne

Une rencontre sur la **participation du public** dans le processus artistique?

JUILLET

Chalon dans la rue
Sollicitation d'Eric Paye pour co-organiser une rencontre autour des **lieux intermédiaires**. Plus dans les dossiers chantiers prioritaires de la fédé.

Envie de faire une rencontre autour de l'**Egalité Femme/Homme** avec la Férué, Grand'rue, Pôle Nord et H/F

Envie de faire un **Apérue** Inter-régionale

AOUT

Festival d'Aurillac
Rencontre à co-construire avec le festival
Du coup, ne pas axé sur les SODAREP (Fred Rémy est encore un peu frileux sur le sujet)

Echanger sur les déserts? La question de l'**équilibre territorial**?
S'intéresser aux étudiants d'Aurillac, pourquoi sont-ils partis?

Avoir une intention particulière pour les adhérents ayant un évènement

SEPTEMBRE

CA à Grenoble + **CCEP Parc des Arts**

OCTOBRE

Journées Pro

Journée 1: Temps de travail et de **réécriture des dossiers de subventions, Temps d'accompagnement, conseils sur les dossiers de demande de subvention**

Journée 2: la co-construction des **critères d'évaluation** au regard des droits culturels et présentation des dispositifs publics avec les institutions

NOVEMBRE

CA à la Gare à Coulisses + **CCEP Val de Drôme**

JANVIER

Faire le point sur la **gouvernance** + **calendrier** des CA et séminaire 2020

Communiquer sur un programme annuel des rencontres?

Rencontre sur le Document Unique - CMB, SNCC, Synavi, L'Agence

Temps artistiques sur les formats hors norme

Jeudiff avec le Plato

MECENAT ET 1% TRAVAUX PUBLICS

Proposition 6 : rencontrer l'administration fiscale, la CCI, la NACRE, l'Ufisc qui ont déjà travaillé ces questions. Faire une synthèse/ guide des bonnes pratiques de la recherche de mécénat.

L'UFISC n'a pas travaillé sur le sujet. LA CCI nous renvoie sur la CRESS, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire. L'administration fiscale ne fera de réponse que par mail à des questions précises.

Questions à poser :

- 1 - Un particulier peut-il défiscaliser sur la part ISFI de l'impôt en cas de don de mécénat ?
- 2 - Une association loi 1901 non assujettie à la TVA ayant pour objet la création artistique peut-elle délivrer le CERFA 11580*03 en cas de don de mécénat ? Le rescrit fiscal est-il obligatoire ?
- 4 - Une association loi 1901 assujettie aux impôts commerciaux ayant pour objet la création artistique peut-elle délivrer le CERFA

Les échanges sur le 1% orientent désormais sur un thème plus général autour des types de financements privés: mécénat, fond de dotation.

*Il est difficile d'obtenir des informations exhaustives.
Les sources sont multiples et les interprétations diverses.*

VRAC

Utilisation d'un fond dédié : vignettes vidéo
Trouver un prestataire écriture + rigoleries + tournage + mise en scène

Réseau PFVT: réseau des acteurs privés et publics pour le développement d'une ville durable